

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU RESEAU PARENTALITE LATTOISE DU 26 FEVRIER 2020

### Présents :

- Madame Ingrid Alvarez, animatrice du RAM
- Monsieur Boris Birmele, chargé de coopération CTG
- Madame Julie Bolumar, directrice « Les Micocouliers »
- Madame Odile Chênerie, association Moderato
- Madame Evelyne Chouaf, assistante sociale CAF
- Monsieur Guilhem Ferracani, directeur du CCAS
- Monsieur Régis Jouve, Elu référent à la convention territoriale globale
- Madame Pascale Leroy-Salort, espace ados
- Monsieur Lionel Lopez, 7ème Adjoint, délégué au Pôle Échanges et Savoirs
- Monsieur Milan Prichystal, directeur du centre de loisirs Nelson Mandela
- Madame Laurence Prieu, élue du Pôle Echanges et Savoirs
- Madame Blandine Sagot, Ecole des Parents,
- Monsieur Marcos Sieira, directeur du LAEP « Les étoiles filantes »
- Madame Marion Puchades, remplaçante de Tiphaine Varnerot, coordinatrice jeunesse
- Madame Danièle Vélut, coordinatrice petite enfance
- Monsieur Samuel Varlet, parent des Libellules
- Madame Laurence Wyss, 2ème Adjointe, déléguée à la petite enfance et au logement
- Madame Karine Cirillo, éducatrice de jeunes enfants, LAEP lattes, les étoiles filantes,
- Madame Emmanuelle Lamarque, parent d'élève du collège

### Excusés :

- Madame Laurence Anen, coordinatrice des ALAE
- Madame Ingrid Assié Cambounet, juriste CIDFF
- Monsieur Nicolas Barthes, parents d'élèves du collectif « La Castelle »
- Monsieur Sébastien Bayol, Chef du service « Pôle Autonomie »
- Madame Aubry Bessuges, parents d'élèves APEB « Le Baladet »
- Madame Caroline Blanes, responsable du guichet familles
- Madame Elsa Blanchard, AMS de Lattes
- Madame Virginie Boissière, directrice du « Grand Tamaris maternel »
- Madame Alexia Botrel, directrice de La Castelle maternelle
- Madame Armelle Bouya, parents de la crèche « Les Mésanges »
- Madame Corinne Bruniquel, médecin des structures Petite enfance de Lattes
- Madame Christine Campagna, parentalité 34
- Monsieur Edouard Chartres, parents d'élèves PEEP du Grand Tamaris
- Monsieur Jorge Cumplido, chef du Pôle Échanges et Savoirs
- Madame Marilyn Daunis, parents d'élèves « Les enfants d'Ariane »
- Madame Charlotte Dartis, parents d'élèves PEEP du Grans tamaris maternel
- Madame Valerie De Iseppi, parents d'élèves, PEEP de la Cougourlude
- Madame Sandrine Debourdeau, conseillère technique DSDEN Hérault
- Madame Lydie Desbois, parents d'élèves APEIL, le grand Tamaris
- Madame Aurélie Faure, directrice du Nid du Méjean
- Monsieur Vincent Ferrand, principal du collège Georges Brassens

- Madame Isabelle Fèvre, responsable du service territorialisé des solidarités Lattes
- Madame Caroline Gobinet, directrice des Mésanges
- Monsieur Bernard Guillermo, parent du conseil de crèches « Le Nid du Méjean »
- Madame Brigitte Henri, Assistante sociale ADS de Mauguio
- Madame Sylvie Hernandez, chef du service des sports
- Madame Corinne Huetter, conseillère municipale, déléguée aux affaires concernant le secteur adolescents, l'aide aux devoirs et l'Europe
- Madame Layla Izem, parent d'élèves du Grand Tamaris élémentaire
- Madame Naïma Korchi, parents des Libellules
- Monsieur Stéphane Magnin, formateur CEMEA
- Madame Delphine Marc, directrice du SARF « Les Narcisses »
- Madame Sabine Mehl, médecin, conseil départemental de l'Hérault
- Madame Mercier Tatiana, parents des libellules
- Madame Patricia Palazzolo, animatrice du RAM
- Madame Dominique Piquer, parent du conseil de crèche « Les Narcisses »
- Madame Sabine Raidron , parent PEEP Grand Tamaris élémentaire
- Madame Caroline Rini, Vitamine « People and Baby”
- Monsieur Laurent Sabucco, parent d'élèves “les enfants d'Ariane”
- Madame Julie Sanders, directrice, « Le Baladet primaire »
- Monsieur Laurent Tieffaine , proviseur du lycée Champollion
- Madame Martine Vergnes, directrice « le Grand Tamaris maternel »
- Madame Isabelle Vincent, directrice La Castelle élémentaire
- Madame Caroline Wyss, agent de développement local CAF
- Madame Céline Zandrini, directrice du service d'accueil régulier familial « Les Narcisses »
- Madame Marie Lise Ziegele, directrice de la Cougourlude

## **1 Mise en œuvre de la convention territoriale globale sur la thématique de la parentalité**

### **a) Objectifs de la convention par Boris Birmélé :**

#### Présentation :

- La convention territoriale globale(CTG) est une convention de partenariat qui se concrétise par la signature d'une convention cadre entre la CAF et la collectivité pour une durée de 5 ans ;
- Elle repose sur une démarche partenariale impliquant la mobilisation des élus locaux et de leurs services, des acteurs locaux et des services de la CAF.
- Une CTG s'appuie sur un diagnostic partagé pour définir les enjeux du territoire, les actions à mener et les moyens à déployer dans le cadre du projet de territoire.
- Elle prend en compte les orientations définies au niveau départemental dans le cadre des schémas et autres contrats.
- Elle peut se décliner sur 6 thématiques : petite enfance, enfance jeunesse, **parentalité**, animation de la vie sociale, accès au droit, logement.

## Enjeux :

- Partager une vision globale et décloisonnée et prioriser les actions
- Adapter les politiques familiales et sociales aux besoins des habitants et aux évolutions du territoire.
- Créer et renforcer des coopérations pour gagner en complémentarité et éviter les redondances dans un contexte contraint.
- Donner plus de lisibilité aux actions financées tant au niveau des partenaires qu'au niveau des familles.

## Une démarche de diagnostic partagé :

- Identification de l'existant et des besoins du territoire
- Définition des priorités et des objectifs (vision commune)
- Mobilisation et optimisation de l'ensemble des ressources du territoire de Lattes. S'appuyer sur les besoins des familles en référence à l'organisation de la ville
- Construction du plan d'actions

Le regroupement et les actions du réseau « Parentalité lattoise » sont mis en veille au profit du diagnostic de territoire demandé par la CAF, dans le cadre de la CTG.

Boris Birmélé est nommé chargé de coopération sur ce projet transversal et organise les ateliers. Il propose deux dates sur le thème de la parentalité, petite enfance, enfance jeunesse, accès au droit, etc... (Voir en fin de compte rendu)

## **b) Retour des réflexions des partenaires et analyse : Premier temps :**

Les membres du réseau sont invités à remplir sur des post-it les difficultés structurelles liées au soutien à la parentalité qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs missions. Ces remarques sont collées au tableau avant d'être classées et présentées au collectif. Nous procédons de même avec les fonctionnements positifs existants sur le territoire.

## **Les difficultés rencontrées :**

### **1<sup>er</sup> point : L'accueil / besoins des familles**

L'accueil des familles se trouve à deux endroits ce qui génère de la confusion

L'accueil pour des rendez-vous confidentiels n'est pas actuellement aménagé pour le RAM et le SARF.

Point d'accueil handicap

Le Point écoute sur la tranche des 0 à 12 ans nécessite une augmentation de ses permanences au vu des demandes de plus en plus nombreuses, souvent liées à la séparation.

### **2<sup>ème</sup> point : L'information**

Difficultés à accéder aux informations pas toujours accessibles

Transversalité infos inter-services

Plusieurs post-it évoque le manque de communication et notamment avec la jeunesse

Pas de Lieu ressources repéré par les parents

### **3<sup>ème</sup> point : La formation**

Développer des formations communes : sous forme de situations pratiques, mises en scène permettant d'aider les parents à éviter des erreurs, à faire au mieux  
Développer des formations pour les professionnels sur tous les thèmes de la parentalité

#### **4<sup>ème</sup> point : Les actions**

- Lister des actions et des thèmes mises en œuvre
- LAEP « Les étoiles filantes » : difficultés de visibilité, d'accessibilité aux séances. Manque de signalétique car les lieux sont excentrés.
- Point écoute pour les 0 à 12 ans : actuellement au sein du service des solidarités rue des Narcisses : la liste d'attente est longue, surtout dans l'accueil individuel et les permanences ne sont pas assez nombreuses pour la résorber.

#### **5<sup>ème</sup> point : lieu ressources**

Plus d'espace de rencontres

### **Les fonctionnements positifs existants**

Le réseau est soutenu par les partenaires et notamment par le réseau départemental « parentalité 34 » grâce à sa régularité et sa dynamique.

#### **1<sup>er</sup> point : L'accueil des familles**

Même logiciel pour la jeunesse et la petite enfance facilite la continuité de tous les services liés aux familles.

#### **2<sup>ème</sup> point : L'information**

Bonne communication sur l'existence des deux séances de LAEP par les services municipaux

Le guide pratique est bien accueilli par tous les acteurs.

Continuer les informations aux parents dans toutes les structures

Connaissances des besoins, se connaître

Le lien avec les autres partenaires

#### **3<sup>ème</sup> point : La formation**

Les différentes actions de communications aux professionnels réalisées

Les conférences

#### **4<sup>ème</sup> point : Les actions**

Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) : Soirées tchatches au secteur des ados

Mutualisation des projets à l'échelle de la commune

Faire du lien avec les actions proposées

Qualité des services proposés tels que les animations et le personnel mis à disposition.

La diversité et l'activité des membres du réseau parentalité.

#### **5<sup>ème</sup> point : lieu ressources**

Qualité des infrastructures

Bâtiments adaptés à l'accueil des jeunes Nelson Mandela, espace famille, médiathèque

### **c) Evolution et développement possible ou envisageable : 2<sup>ème</sup> temps :**

Après un tour de table sur les difficultés rencontrées par les membres du réseau. Les perspectives d'évolution sont mentionnées par les invités sur une autre série de post-it.

- Un Lieu central qui regroupe la maison de l'enfant, les activités sportives, de jeunesse et scolaires (un guichet unique pour les familles)
- Renforcer et multiplier les actions de formation aux professionnels
- Essaimer sur le territoire des actions ? le café des parents, théâtre forum, etc...
- Créer des événements de rencontres, manifestations de grandes envergures, vidéos, spectacles réalisés avec les enfants
- Utiliser davantage les réseaux sociaux pour la communication
- S'associer au théâtre de Lattes et créer des petites scènes de théâtre sur des situations parentales
- Elargir le partenariat avec la Maison de la Nature
- Valoriser l'entraide des parents
- Associer l'éducation nationale en particulier le collège
- Travailler sur l'enfant difficile
- Mesurer les évolutions
- Il semble qu'il soit nécessaire d'obtenir une meilleure identification des missions de chacun.

### **d) Un temps de paroles suite à l'atelier**

- Le réseau « Parentalité Lattoise » a eu pour premier objectif de relier la petite enfance, le scolaire et la jeunesse sur le territoire de Lattes.
- Samuel Varlet découvre le terme « parentalité » et souhaite être éclairé sur sa signification. Il propose d'interviewer, avec micro, des lattois sur le marché sur le thème « qu'est ce que c'est d'être parents ».

Blandine Sagot nous informe de la définition validée par le Conseil National de soutien à la parentalité du 10 novembre 2011 :

« La parentalité désigne l'ensemble des façon d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte /enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social e éducatif où vivent la famille et l'enfant ».

- Samuel Varlet à proposer lors du premier conseil de crèche de créer du lien avec les parents des Libellules par le biais d'une boîte aux lettres.
- Monsieur Jouve évoque la difficulté de relier les écoles avec le réseau du fait de leur

indisponibilité les mercredis et jours de décharge qui ne sont pas identiques. En effet, pour le projet passerelle crèche-école, les directrices de crèche souhaitent rencontrer les directrices d'écoles maternelles pour leur expliquer le projet ce qui est compliqué. Au vu du nombre de parents d'élèves, des actions au sein des écoles ont-elles lieu ? et que pourrions-nous partager ? Monsieur Jouve précise que l'inspection académique peut organiser un mercredi matin une animation pédagogique avec les enseignants du premier degré de la ville.

- Dans le cadre du secteur ados, Pascale Leroy Salort a organisé une soirée tchatches qui sera filmée. Cette vidéo sera projetée à Paris, lors d'un colloque organisé par l'EPE dans les locaux de l'UNESCO, en première partie d'une table ronde de professionnels. Les parents lattois pourront la voir également.
- Dans le cadre de la médiation familiale, Odile Chênerie salue l'opportunité d'avoir un deuxième lieu de permanences aux libellules. Une médiatrice supplémentaire ne veut pas signifier qu'il y a augmentation des problèmes mais plus de facilité de rencontres de quartier. Des familles peuvent déposer leur enfant à la crèche, le temps de la médiation. Il est évoqué une problématique liée au logement, obligeant des parents séparés à cohabiter sous le même toit.  
Blandine Sagot évoque également l'inquiétude des professionnels face à la multiplication des mères célibataires avant la naissance de l'enfant ou en charge de bébés de moins de trois ans.  
La grande majorité des sollicitations concerne des problématiques liées à la séparation.
- L'Ecole des Parent propose des formations sur le Café des parents sur site ou en groupe de professionnels.

## **e) Proposition de dates pour les prochains ateliers :**

Boris invite les partenaires à participer aux ateliers dont le thème s'approche de leur quotidien professionnel pour enrichir le débat de leurs réflexions.

1<sup>er</sup> Atelier sur le thème de la petite enfance : **le vendredi 6 mars 2020** de 9h à 12h au CCAS

1<sup>er</sup> Atelier sur le thème de l'accès aux droits et de l'animation de la vie sociale : **12 mars 2020** au ccas de 14h à 17h à l'Etape

1<sup>er</sup> Atelier sur le thème de l'enfance et jeunesse : **le vendredi 13 mars** de 9h à 12h à l'Etape

2<sup>ème</sup> Atelier sur le thème de la parentalité : **le 24 mars 2020** de 17h30 à 19h à Nelson Mandela

**Boris BIRMELE**

**Chargé de coopération**